

(J.-J. ROUSS.) Il arrive toujours bien à celui qui fait bien. (***.)

Bien dire et bien parler ne sont rien sans bien faire. LA CHAUSSE.

« Agir prudemment, se comporter avec sagesse : Vous faites bien de ne pas vous y fier. Si vous faisiez bien, vous partiriez avec moi. Pour bien faire, il faudrait lui écrire. Un père, voulant dégoûter sa fille du mariage, lui disait : « Ma fille, celle qui se marie fait bien, mais celle qui ne se marie pas fait encore mieux. — Mon père, répondit la petite rusée, faisons bien ; fera mieux qu'elle. » — Bien dire, Parler éloquentement, pertinemment : BIEN DIRE et bien faire sont deux choses. S'emploie aussi substantif. Admirez le BIEN DIRE de quelqu'un. Bien dit, Ce que l'on a exprimé avec justesse ou éloquence : Voilà qui est bien dit. — Vouloir bien, Donner son consentement : Je le veux bien. Du maître je veux bien endurer l'arrogance : On passe à la fortune un peu d'impertinence. ETIENNE.

« Admettre par complaisance ou par concession : Je veux bien que cela soit, puisque vous l'affirmez. Entendre, vouloir exprimer : Je veux bien que vous sachiez que l'on veille sur vous. — Voulez-vous bien ? Formule dépréciative, ou impérative : Voulez-vous bien me faire ce plaisir ? Voulez-vous bien vous taire ? — Venir bien, Croître, se développer d'une manière satisfaisante : Ces plantes viennent bien, ne viennent pas bien. La vigne viendra bien à cette exposition. Cet enfant vient très-bien. — Tourner bien, Réussir : Suivant que cela tournera bien ou mal, Je crois que ce jeune homme tournera bien. — Se trouver bien, Etre dans un bon état de santé : Depuis son dernier voyage aux eaux, il se trouve bien, très-bien. Etre satisfait de sa situation, avoir ses aises : Il s'est trouvé très-bien chez moi. — Avoir à se féliciter de, gagner à : Il se trouve bien d'avoir suivi mes conseils. On se trouve toujours bien d'avoir de la sincérité. (Mme de Sév.) — Se tenir bien, Avoir un bon maintien : Cette jeune personne se tient bien. — Avoir une contenance ferme, assurée : Tenez-vous bien, ce cheval est ombrageux. — Bien prendre, Entendre, expliquer, interpréter une chose comme elle doit l'être : Mais de ces goûts la dissemblance extrême, A le bien prendre, est un faible problème. J.-B. ROUSSEAU.

« Entendre, prendre une chose en bonne part : Allons, il a bien pris ce que nous lui disions. — Bien prit, Il fit bien de, heureusement il : BIEN ME PRIT de m'être défilé. Il s'en alla, et BIEN LUI EN PRIT. Il s'avança soudainement de ce côté, sa serpente ouverte à la main, et BIEN LUI EN PRIT, car le compagnon qui l'escortait n'était autre qu'un vieux loup. (Ch. Nod.)

« Il s'en faut bien, Bien s'en faut, Il s'en faut de beaucoup : Nous ne sommes pas encore arrivés, BIEN S'EN FAUT. IL S'EN FAUT BIEN que je sois content de lui. — Qui bien, Sans doute, certainement : Vous me demandez si je vous donnerai de l'argent ; oui bien, si j'en reçois. (Laveaux.) — Voilà bien, On reconnaît parfaitement à cela : Il a oublié ce qu'il devait dire ; la voilà bien, cette tête sans cervelle ! Elle courbe la tête et se tait ; la voilà bien ; elle est si bonne !

« Voilà bien la sirène et la prostituée. Le type de l'égoût, la machine inventée pour désoiler l'homme et pour boire son sang. A. DE MUSSET. — Ironie. Nous voilà bien, Se dit pour exprimer qu'on est dans une position embarrassante, fâcheuse : Eh bien ! l'affaire est perdue ! NOUS VOILÀ BIEN à présent !

« Prov. et fig. Autant vaut bien battre que mal battre, Il est des circonstances où il ne faut point s'épargner, quoi qu'il puisse arriver. — Qui bien aime bien châte, Un amour véritable est celui qui ne craint pas d'user d'une sage sévérité. C'est la traduction du proverbe latin : Qui bene amat bene castigat. V. ces mots. — Tout est bien qui finit bien, Se dit d'une entreprise qui a réussi malgré des prévisions contraires.

« Impers. Il est bien, Il est convenable, il est juste, louable, bienséant : IL EST BIEN de savoir se taire. IL N'EST PAS BIEN d'être trop sévère. IL EST BIEN de garder une certaine dignité, mais IL N'EST PAS BIEN qu'elle dégénère en morgue et en insolence. (Acad.) — Loc. interject. Hé bien ! Eh bien ! Marque l'étonnement, l'interrogation, l'exhortation, la restriction, la concession : Hé bien, que vous en semble ? Hé bien, travaillez donc. Eh bien, qu'en dites-vous ? Hé bien, ne vous l'avais-je pas dit ? Vous croyez peut-être qu'il se fâcha : EH BIEN, non. EH BIEN soit, j'y consens. — Eh bien ! à me venger n'est-il pas préparé ? RACINE. — Hé bien ! madame, hé bien ! ils seront satisfaits. MOLIÈRE.

« Eh bien ! manger moutons, canaille, sorte d'espèce, Est-ce un péché ?... LA FONTAINE. — Ah bien oui ! Exclamation dont on se sert pour marquer combien quelqu'un se trompe, combien il s'en faut qu'il en soit ainsi : Vous n'avez donc rien obtenu des débiteurs de votre

père ? — Ah bien oui ! si tu avais vu les mines allongées qu'ils m'ont faites ! (Scribe.)

« Loc. adv. Bien plus, En outre, non pas seulement cela, mais... : Il ne m'a pas obligé ; BIEN PLUS, il m'a desservi.

Bien plus, on ne vous souffre ici que ce seul jour. CORNEILLE.

Bien plus, d'un tas d'écus qu'à huis clos on manie. Mon oreille a surpris l'indiscrète harmonie. PIRON.

« Aussi bien, D'ailleurs, du reste, après tout, au surplus : Je n'ai que faire de l'en prière ; AUSSI BIEN ne m'écouterait-il pas. (Acad.)

Je veux vous épargner jusqu'à ma présence ; Aussi bien mes respects redoublent mes mépris. RACINE.

Aussi bien, que ferais-je en ce commun naufrage ? RACINE.

« Bel et bien, Réellement, positivement ; tout à fait, sans hésiter : Il fut pris BEL ET BIEN. Il avala BEL ET BIEN toute la bouteille. — Bien et beau se disait dans le même sens : Cependant arrivé, vous sortez bien et beau, Sans prendre de repos ni manger un morceau. MOLIÈRE.

Le lacs était tout prêt ; il ne manquait qu'un homme, Celui-ci se l'attacha et se pend bien et beau. LA FONTAINE.

Le fermier vient, le prend, l'engage bien et beau, Le donne à ses enfants pour servir d'amulette. LA FONTAINE.

« Un peu bien, Beaucoup trop. J'y trouverai comme elle un joug un peu bien rude. CORNEILLE.

Cette locution, qui appartient à la vieille langue, ne laisse pas d'être encore employée quelquefois, mais toujours plaisamment : Une femme UN PEU BIEN naïve. — Loc. conj. Bien que, Quoique, encore que : Nous chérissions notre patrie BIEN QU'ELLE soit ingrate. (Barthé.) BIEN QUE vous me promettiez de grands appuis, je ne suis pas sans inquiétude. (Alex. Dum.) La France de la Révolution sent ce qu'elle est, BIEN QU'ELLE ne soit pas ce qu'elle doit devenir. (Guizot.) Il avait du cœur, BIEN QU'HISTRIEN, autant qu'un capitaine. (Th. Gaut.) J'ai les tristesses d'un philosophe, BIEN QUE je sois un pauvre philosophe ; j'ai les besoins d'un poète, BIEN QUE je sois un poète fort mince. (G. Sand.) J'ai tout vu, tout compris, tout senti, BIEN QUE j'aie presque fou. (G. Sand.)

Pour moi, bien que vaincu, je me répute heureux. BOILEAU.

Mais bien qu'il l'abandonne, il l'adore dans l'âme. RACINE.

« Aussi bien que, De même que, autant que, tout comme : L'OR AUSSI BIEN QUE le cuivre. Faire périr les bons AUSSI BIEN QUE les méchants. Vous soupirez pour la gloire AUSSI BIEN QUE lui. (La Font.) Cet amour social entre les castors, AUSSI BIEN QUE le produit de leur intelligence réciproque, ont plus de droit à notre admiration que l'adresse du singe et la fidélité du chien. (Buffon.) On pleure par affection AUSSI BIEN que par émotion vraie. (Steuve.) L'esprit est le souverain artisan des grandes choses, des actions militaires AUSSI BIEN QUE des actions civiles. (Balz.)

Leurs plaisirs sont communs aussi bien que leurs peines. RACINE.

On pâlit de colère aussi bien que de crainte. C. DELAVIGNE.

L'absence est aussi bien un remède à la haine qu'un appareil contre l'amour. LA FONTAINE.

« ... Le juste, aussi bien que le sage, Du crime et du malheur sait tirer avantage. VOLTAIRE.

« Si bien que, De sorte que, tellement que, à un tel point que : La nuit nous surprit, si BIEN QU'IL FALLUT nous arrêter en route. (Acad.) Bouscass a le bon goût de se lier si BIEN au sol, qu'on peut y faire une belle étude de paysage à chaque pas, en pleine rue. (G. Sand.)

La chétive pécore S'enfuit si bien qu'elle crevait. LA FONTAINE.

« Bien loin que, Tant s'en faut que : BIEN LOIN QU'IL SOIT disposé à vous servir, il est homme à vous chercher querelle.

« Loc. prép. Bien loin de, A une grande distance de : Il est BIEN LOIN d'ici. Fort différent de, fort étranger à : Ceci est BIEN LOIN de la perfection. Cette intention est BIEN LOIN de ma pensée. — Tout au contraire de : BIEN LOIN DE VOULOIR lui nuire, je cherche à lui être utile.

« Syn. Bien, abondamment, en abondance, amplement, beaucoup, considérablement, copieusement, à foison, fort, largement. V. ABONDamment.

« BIEN-AIMÉ, ÉE adj. Qui est tendrement aimé, qui est un objet de prédilection : C'était son fils BIEN-AIMÉ, sa fille BIEN-AIMÉE. Jean l'évangéliste était le fils BIEN-AIMÉ de Jésus. Joseph était le fils BIEN-AIMÉ de son père. (Boss.) Je n'ai plus le couvert où je me promène depuis cinquante ans ! mes BIEN-AIMÉS tilleuls ont été rasés ! (Balz.) Nous ne saurions dire ce qu'il y avait en lui de tendresse enthousiaste pendant qu'il évoquait ainsi l'image de son fils BIEN-AIMÉ. (P. Féval.)

A l'enfant bien-aimé pour qui j'ai fait des vœux, Lorsque l'eau du baptême a mouillé ses cheveux... C. DELAVIGNE.

Entrez, dira le cœur des anges, O vous, d'un Dieu de paix les enfants bien-aimés. C. DELAVIGNE.

« Substantif. : Joseph et Benjamin étaient les BIEN-AIMÉS et toute la joie de Jacob. (Boss.) — Soit dit particulièrement d'un amant ou de sa maîtresse : Tiens, ma BIEN-AIMÉE, prends cette branche fleurie de citronnier, que j'ai cueillie dans la forêt. (B. de St-P.) Celle qui est tout amour ne quitterait-elle pas le monde pour son BIEN-AIMÉ ? (Balz.) Une véritable amante voudrait voir tous les peuples du monde obéir à son BIEN-AIMÉ. (Balz.)

« Apres du bien-aimé, qui doit venir demain, L'heure serait si belle et si beau le chemin ! H. CANTEL.

Il avait de ses bras Entouré doucement sa pâle bien-aimée. A. DE MUSSET.

« Poét. Objet soumis aux caresses, à la douce influence de certaines causes physiques : Ami de la fleur, le soleil glisse ses rayons à travers les feuilles des chênes, et les affaiblit pour colorer le calice de sa BIEN-AIMÉE. (Balz.)

« BIENAIMÉ (Pierre-Théodore), architecte français, né à Amiens en 1765, mort à Paris en 1826. Il venait de remporter le grand prix à l'Académie des beaux-arts, lorsque les académies furent supprimées par la Convention. En 1797, il fut chargé de reconstruire la salle Favart. En 1815, il fit faire des réparations aux Thermes de Julien ; et, en 1823, il entreprit la restauration de l'église Saint-Germain-des-Près.

« BIENAIMÉ (Paul-Emile), musicien français, né à Paris en 1802. Elève du Conservatoire, il étudia l'harmonie sous la direction de Dourlen et eut M. Fétis pour maître de contrepoint. M. Bienaimé remporta, au concours de 1825, le premier prix de composition, et, en 1828, fut nommé professeur d'harmonie et d'accompagnement au Conservatoire. Beaucoup de nos artistes les plus distingués sont sortis de la classe de M. Bienaimé, qui, de plus, a exercé pendant plusieurs années les fonctions de maître de chapelle à Notre-Dame. En 1844, il a publié un ouvrage fort recommandable sous ce titre : Cinquante études d'harmonie pratique (Troupenas, éditeur).

« BIEN-AISE s. m. Etat agréable où se trouve le corps quand il a ses aises : Si la paresse est un bien-aise, Au tombeau nous passerons. PUS.

« BIEN-ÊTRE (Jean), chirurgien français, né à Mazères, mort en 1681. Il est l'inventeur du lithotome caché ou aîtrape-lourdard, pour opérer le buboncle, et il remit en pratique la suture des tendons. En mourant, il légua à l'école de Saint-Côme un revenu annuel de 600 livres pour l'entretien de deux démonstrateurs, l'un d'anatomie, l'autre de chirurgie. On a de lui : Les opérations de chirurgie par une méthode courte et facile. (Paris, 1688 et 1693.)

« BIEN-ALLER s. m. Souhait de réussite, de bonne chance dans une entreprise, dans une partie de plaisir : Comme notre glorieux patron saint Hubert doit rougir d'aise, se frotter les mains et siffler joyeusement son plus encourageant BIEN-ALLER, lorsque, par une belle matinée de novembre, alors qu'après une nuit humide le vent se face au nord, qu'un tiède soleil colore de ses fauves reflets la feuille empoûvrée qui tournoie détachée de la branche, il jette un regard sur ce monde où le rappellent ses affinités rétrospectives ; il contemple ce qui se passe sur le coin de terre où les traditions dont il fut l'initiateur chrétien se sont le plus fidèlement conservées. (G. de Cherville.)

« BIENAYMÉ (Irénée-Jules), publiciste français, né à Paris en 1796. A sa sortie de l'école polytechnique, il entra dans l'administration des finances, et il devint inspecteur général. L'Académie des sciences l'admit parmi ses membres libres en 1852. Il a publié : De la durée de la vie depuis le commencement du XIX^e siècle (1835) ; Considérations à l'appui de la découverte de Laplace sur la loi de probabilité dans la méthode des moindres carrés (1835) ; des Extraits des comptes rendus de l'Académie des sciences, etc.

« BIENBOSCU, nom latin de Biesbosch.

« BIEN-DIRE s. m. Manière de dire polie, élégante, agréable ; action ou faculté de s'exprimer d'une façon élégante et facile : Pour bien parler, il faut préalablement penser d'une façon nette et logique ; ainsi, faire bien et penser bien amènent le BIEN-DIRE. (Encycl.) L'abbé de Choisy perdit auprès du roi toute son insinuation, son esprit, son BIEN-DIRE. (St-Sim.) Il était amoureux fou de madame la duchesse de Berry, et en admiration perpétuelle de son esprit et de son BIEN-DIRE. (St-Sim.)

« Ils prétendent. Qu'aux tout seuls du bien-dire ont trouvé la méthode, Et que rien n'est parfait s'il n'est fait à leur mode. RÉGNIER.

« Las ! si j'avais pouvoir d'oublier Sa beauté, son bien-dire, Et son tant doux, tant doulx regarder, Finirait mon martyre. ...

« Affectation de beau langage : Etre sur son BIEN-DIRE. Se mettre sur son BIEN-DIRE.

« Prov. Le bien-faire vaut mieux que le bien-dire, Les bonnes actions valent mieux que les beaux discours. — Le bien-dire ne dispense pas du bien-faire, Les beaux discours ne suffisent pas, il faut de bonnes actions.

« Rem. L'Académie, qui est dans l'habitude de ne jamais fixer une règle, sort, à propos de bien-dire, de son silence prudent : après avoir donné quatre exemples du mot bien-dire employé comme substantif, et qu'elle écrit avec un trait d'union, elle pose cette règle : « Pris substantivement, bien dire s'écrit sans trait d'union, » et appuie son dire de cet exemple : Le bien faire vaut mieux que le BIEN DIRE. Quand on s'en prend à la loi et aux prophètes, il faut ne s'aventurer qu'à bon escient ; nous avons donc lu deux fois la singulière distraction que nous venons de signaler, et il nous semble qu'il n'y a nullement lieu d'introduire deux orthographes pour le substantif bien-dire, et que ce mot prend le trait d'union dans tous les cas. Entre les quatre exemples que cite l'Académie et la règle qu'elle pose, il y a quatre contradictions ; c'est donc un quadruple avantage qu'elle remporte ici sur cette plaisante contradiction commise par un général bien connu : Etant allé voir ses trois fils au lycée de Besançon, il demande au proviseur s'il a lieu d'être satisfait de sa geniture : « Bons sujets, répond l'universitaire ; seulement, ils jurent comme des païens. — Comment, ils jurent ! reprend la vieille moustache ; s... n. d. D... ! est-ce moi qui vous ai donné cet exemple-là ? »

« BIEN-DISANT, ANTE adj. Qui parle avec facilité, avec élégance : Ne confondez pas l'homme disert avec l'homme éloquent, le beau parleur avec le BIEN-DISANT ; car bien dire suppose bien penser et bien faire. (Encycl.) L'écouait le jeune homme BIEN-DISANT. (P.-L. Cour.)

« Le bien-disant Ulysse, Ajax l'impétueux. LA FONTAINE.

« Qui parle favorablement des autres ; se dit par opposition à médisant : Cet homme est BIEN-DISANT. Il Ce mot, qui a beaucoup vieilli, est presque inusité dans ce dernier sens.

« Substantif. Personne bien-disante : Apres ceux qui font des présents, L'amour est pour les bien-disants. RÉGNIER.

« BIENER (Frédéric-Auguste), jurisconsulte allemand, né en 1787 à Leipzig. Fils d'un légiste renommé, il a successivement professé le droit aux universités de Berlin et de Dresde. On lui doit divers travaux, notamment : une Histoire des Nouvelles de Justinien (Berlin, 1824) ; Mémoires sur l'histoire de l'instruction judiciaire et du jury (Leipzig, 1827) ; Matériaux pour une révision du Code de Justinien (Berlin, 1833), etc.

« BIEN-ÊTRE s. m. Douce quiétude produite par la satisfaction des besoins du corps et des désirs de l'âme : Epreuve du BIEN-ÊTRE après de longues souffrances. Nous n'aimons pas tant notre être que notre BIEN-ÊTRE. (Malebr.) Le désir est une espèce de méseste que l'amour du BIEN-ÊTRE met en nous. (Vauven.) Nous portons tous le désir du BIEN-ÊTRE. (J.-J. Rouss.) Le BIEN-ÊTRE agrandit la sensibilité. (H. Taine.) L'homme devient meilleur en raison du BIEN-ÊTRE qui lui échot. (H. Berthoud.) Le BIEN-ÊTRE facilite à l'homme la pratique de toutes les vertus. (L.-J. Larcher.)

« Tout se plaint, tout gémit en cherchant le bien-être. VOLTAIRE.

« Aisance, état de fortune dans lequel on peut satisfaire à tous ses besoins : La misère avait affaibli les ressorts de l'âme de M. André, le BIEN-ÊTRE leur a rendu l'élasticité. (Volt.) Les chats sont possesseurs d'un BIEN-ÊTRE qui n'attend rien de nous ; avec quelle économie ne jouissent-ils pas du BIEN-ÊTRE ! (Montier.) J'attends de votre volonté seule un sacrifice de quelques années d'ici dépend l'établissement de votre fille et le BIEN-ÊTRE de toute votre vie. (B. de St-P.) Dieu a voulu faire du BIEN-ÊTRE le prix du travail. (Thiers.) Le BIEN-ÊTRE sans l'éducation abrute le peuple et le rend insolent. (Proudh.) La langue française est redevenue du mot BIEN-ÊTRE à Antoine d'Urfé, qui s'en servit le premier dans son épître au roi Henri IV. A quel roi, prince ou empereur devons-nous la chose ? (E. Hérold.) Le BIEN-ÊTRE domestique suit la sécurité civile. (H. Taine.) Le BIEN-ÊTRE des ouvriers concourt à la prospérité des chefs d'industrie. (J. Simon.) L'art de gouverner, c'est l'art d'administrer un pays, d'en conserver et d'en accroître le BIEN-ÊTRE et la moralité. (E. de Gir.)

« Etat général de satisfaction et de prospérité : La croyance à l'immortalité de l'âme est nécessaire au BIEN-ÊTRE de la société. (L. Pinel.) Le BIEN-ÊTRE universel n'est pas une utopie, car la misère populaire n'est pas une nécessité. (E. de Gir.) Le BIEN-ÊTRE universel n'est qu'une question d'ordre économique dont il faut trouver la loi éternelle. (E. de Gir.)

« Syn. Bien-être, béatitude, bonheur, félicité, plaisir, prospérité. — V. BÉATITUDE.

« Antonymes. Malaise, mal-être, souffrance, besoin, détresse, misère, pauvreté.

« BIEN-FAIRE v. n. ou intr. Rendre service, faire du bien : Sa première inclination est de nous BIEN-FAIRE. (Boss.) Il reçoit comme un bienfait, quand nous lui donnons le moyen de nous BIEN-FAIRE. (Boss.) Chacun est obligé de

« BIEN-FAIRE v. n. ou intr. Rendre service, faire du bien : Sa première inclination est de nous BIEN-FAIRE. (Boss.) Il reçoit comme un bienfait, quand nous lui donnons le moyen de nous BIEN-FAIRE. (Boss.) Chacun est obligé de

« BIEN-FAIRE v. n. ou intr. Rendre service, faire du bien : Sa première inclination est de nous BIEN-FAIRE. (Boss.) Il reçoit comme un bienfait, quand nous lui donnons le moyen de nous BIEN-FAIRE. (Boss.) Chacun est obligé de

« BIEN-FAIRE v. n. ou intr. Rendre service, faire du bien : Sa première inclination est de nous BIEN-FAIRE. (Boss.) Il reçoit comme un bienfait, quand nous lui donnons le moyen de nous BIEN-FAIRE. (Boss.) Chacun est obligé de

« BIEN-FAIRE v. n. ou intr. Rendre service, faire du bien : Sa première inclination est de nous BIEN-FAIRE. (Boss.) Il reçoit comme un bienfait, quand nous lui donnons le moyen de nous BIEN-FAIRE. (Boss.) Chacun est obligé de

« BIEN-FAIRE v. n. ou intr. Rendre service, faire du bien : Sa première inclination est de nous BIEN-FAIRE. (Boss.) Il reçoit comme un bienfait, quand nous lui donnons le moyen de nous BIEN-FAIRE. (Boss.) Chacun est obligé de

« BIEN-FAIRE v. n. ou intr. Rendre service, faire du bien : Sa première inclination est de nous BIEN-FAIRE. (Boss.) Il reçoit comme un bienfait, quand nous lui donnons le moyen de nous BIEN-FAIRE. (Boss.) Chacun est obligé de

« BIEN-FAIRE v. n. ou intr. Rendre service, faire du bien : Sa première inclination est de nous BIEN-FAIRE. (Boss.) Il reçoit comme un bienfait, quand nous lui donnons le moyen de nous BIEN-FAIRE. (Boss.) Chacun est obligé de

« BIEN-FAIRE v. n. ou intr. Rendre service, faire du bien : Sa première inclination est de nous BIEN-FAIRE. (Boss.) Il reçoit comme un bienfait, quand nous lui donnons le moyen de nous BIEN-FAIRE. (Boss.) Chacun est obligé de

« BIEN-FAIRE v. n. ou intr. Rendre service, faire du bien : Sa première inclination est de nous BIEN-FAIRE. (Boss.) Il reçoit comme un bienfait, quand nous lui donnons le moyen de nous BIEN-FAIRE. (Boss.) Chacun est obligé de